



Service de surveillance des communes

Ville de Genève Secrétariat général
Reçu le: 13 FEV. 2004
Séance CA du: /
Décision: /
à dossier
A traiter par: SCH
Copies: N. de Dardel N. Hännli N. Leveit N. Naucay

Surveillance des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

PR 307

Monsieur le Maire  
Messieurs les Conseillers administratifs  
de la Ville de Genève  
Case postale  
1211 GENEVE 3

N/réf.: MMD/yt

46/04

Genève, le 10 février 2004

**Concerne : crédit de 550 000 F destiné à l'étude de la rénovation partielle du Grand Théâtre, situé 3, place Neuve, sur la parcelle N° 5038, fe 31, section Cité**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 21 janvier 2004, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au service suivant :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la Loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Myriam Matthey-Doret  
Directrice

Copies pour information :

Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement  
Département de l'instruction publique

Date d'affichage : 29 janvier 2004  
Fin délai référendaire le : 9 mars 2004